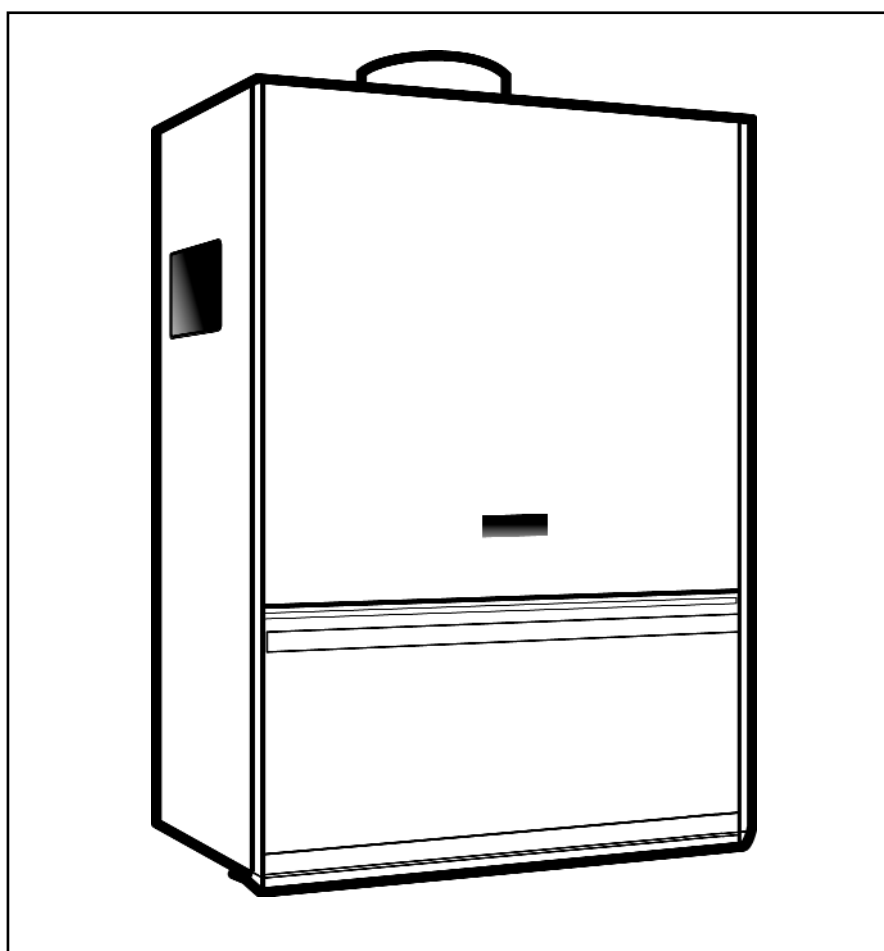




**CHAFFOTEAUX
& MAURY**

Celtic 2-35 HP CF



Chaudière à gaz

à deux services

Chauffage + eau chaude sanitaire instantanée

Notice d'emploi et d'entretien

"destinée à l'utilisateur"

CHAFFOTEAUX & MAURY

BP 64
78403 CHATOU Cedex
Tél. :01 34 80 59 00
Fax Services commerciaux : 01 34 80 59 28
Fax Services techniques : 01 34 80 57 07

Madame, Monsieur,

Cette chaudière *CELTIC 2-35 CF* a été conçue pour vous assurer toujours dans les meilleures conditions, une production d'eau chaude et un chauffage confortables.

Cette notice contient quelques conseils pour obtenir de votre chaudière un confort d'utilisation optimal.

Lisez-la attentivement et conservez-la dans un endroit où vous saurez la retrouver facilement.

SOMMAIRE :	Page
1. Pour bénéficier de la garantie	2
2. Pour mettre en service votre chaudière	3
3. Pour obtenir de l'eau chaude	3
4. Pour obtenir de l'eau chaude et du chauffage	3
5. Pour arrêter le chauffage	3
6. Pour arrêter complètement la chaudière	3
7. Utilisez un thermostat d'ambiance	4
8. Entretenez régulièrement votre installation.....	4
9. Vérifiez la pression dans le circuit de chauffage.....	4
10. Purgez votre installation	4
11. Nettoyage du filtre sanitaire	5
12. Evitez le gel	5
13. Sécurité de débordement	5
14. Changement de gaz	5
15. Les solutions à d'éventuels incidents de fonctionnement.....	5

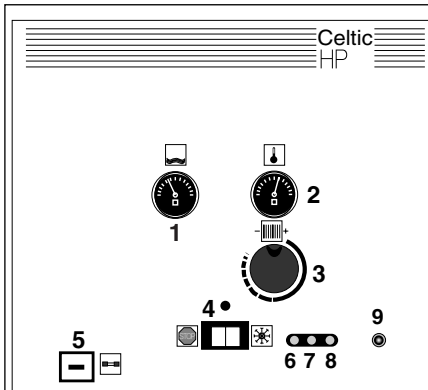


Fig. 1

COMMANDES ET CONTROLES :

1. Manomètre
2. Thermomètre
3. Thermostat chauffage
4. Interrupteur électrique
5. Porte-fusibles
6. Voyant vert de mise sous tension
7. Voyant orange : brûleur en fonction
8. Voyant rouge : mise en sécurité
9. Bouton de réarmement
10. Vis de dégazage

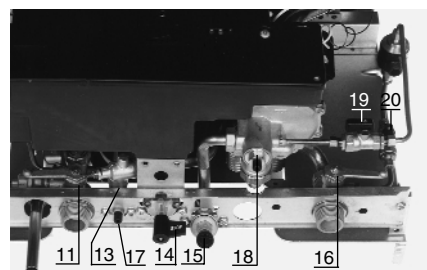
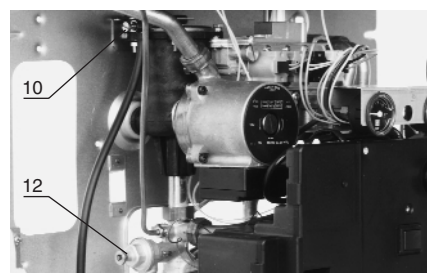


Fig. 2

11. Robinet retour chauffage
12. Soupape de sécurité
13. Départ E.C.S.
14. Robinet d'arrêt de gaz
15. Robinet d'arrêt eau froide
16. Robinet départ chauffage
17. Vis de vidange sanitaire
18. Accès au filtre sanitaire
19. Robinet de remplissage
20. Robinet d'isolement du disconnecteur

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES GÉNÉRALES

Puissance utile nominale	35 kW	
Puissance utile minimale chauffage.....	13,1 kW	
Puissance sanitaire	35 kW	
Débit spécifique E-C-S	16 l/min.	
Pression maxi circuit sanitaire	7 bar	
Pression maxi circuit chauffage	3 bar	
	Puissance	
	nominale	mini
Débits de gaz: Gaz G 20	4,21 m ³ /h	1,59 m ³ /h
Gaz G 25	4,48 m ³ /h	1,69 m ³ /h
Butane	3,14 kg/h	1,18 kg/h
Propane	3,09 kg/h	1,16 kg/h

1- Pour bénéficiaire de la garantie

Votre chaudière est garantie pendant une période de deux ans. Votre certificat de garantie vous en précise les modalités: assurez-vous que le volet détachable de ce certificat a bien été retourné à Chaffoteaux et Maury.

Pour bénéficier de la garantie, un professionnel qualifié doit avoir installé, réglé et opéré la mise en service de votre installation. C'est pour vous l'assurance qu'il s'est conformé à la notice d'installation et que les conditions réglementaires et de sécurité ont été respectées.

Le premier contrôle technique de votre chaudière peut être fait gratuitement à votre demande par un professionnel qualifié station technique Chaffoteaux et Maury

L'installation et l'entretien doivent être effectués conformément aux textes réglementaires et règles de l'art en vigueur, notamment :

- L'arrêté du 2 août 1977.
- Le DTU P 45-204 (anciennement DTU 61-1, édition avril 1982 + additif n° 1 de juillet 1984).
- La norme NF C 15-100.

Remarque importante: l'équipement électrique de la chaudière doit obligatoirement être raccordé à une prise de terre.

Par exemple: Si votre région est exposée aux orages avec risques de foudre, il aura protégé votre installation avec un parafoudre.

Dans le cas d'une installation comprenant des radiateurs équipés de robinets thermostatiques, il aura pris la précaution d'assurer un débit minimal pour le fonctionnement de la chaudière (une solution simple est de laisser au moins un tiers des radiateurs sans robinet thermostatique).

2 - Pour mettre en service votre chaudière

Assurez-vous que le robinet du compteur gaz est ouvert et que votre chaudière est sous tension.

Vérifiez que la pression dans le circuit de chauffage est suffisante : l'aiguille du manomètre (1) (fig. 1) doit se situer entre 1 et 2,5 bar même si la chaudière n'est utilisée

que pour la production d'eau chaude.

Dans le cas contraire voir § 9.

Effectuez successivement les opérations suivantes :

- Tourner vers la gauche la manette du robinet d'arrêt de gaz (14) (fig. 2).

- Placer l'interrupteur (4) (fig. 1) en position « ☒ » ou en position « ☒ ».

Le voyant vert est allumé.

- L'allumage automatique du brûleur se fera par le système électronique de contrôle flamme. Le voyant orange s'allume lorsque le brûleur fonctionne.

Si la chaudière détecte une anomalie, elle se met en position de sécurité, voyant rouge allumé.

Attendre quelques minutes, appuyer sur le bouton de réarmement (9) (fig. 2) : le voyant rouge s'éteint, le cycle d'allumage recommence.

3 - Pour obtenir seulement de l'eau chaude

Placer l'interrupteur (4) (fig. 1) en position « ☒ ». Cette chaudière est conçue pour fournir de l'eau chaude à température constante, pour un débit d'eau sanitaire compris entre 1,5 et 12 l/min. (à 57° C environ), les températures plus basses seront obtenues aux points de puisage par mélange d'eau froide.

Nota : lors d'un puisage d'eau chaude sanitaire, la température indiquée par le thermomètre (2) est celle du circuit primaire de l'échangeur, voisine de 90° C.

4 - Pour obtenir de l'eau chaude et du chauffage

Placer l'interrupteur (4) (fig. 1) en position « ☒ ».

Thermostat chauffage : le bouton (3) (fig. 1) de ce thermostat règle la température de l'eau du départ chauffage. Il donne la possibilité d'ajuster le niveau de température de l'eau dans les radiateurs du circuit de chauffage en fonction des besoins saisonniers.

Tournez le bouton :

- vers le signe « - » par temps doux,
- vers le signe « + » par temps froid,

Le thermomètre (2) indique cette température.

Si votre habitation est équipée d'un thermostat d'ambiance, réglez sa consigne à la température intérieure désirée dans la pièce.

Votre chaudière est auto-ajustable en chauffage. Le thermostat agit directement sur le débit de gaz : il est normal que le brûleur de la chaudière reste allumé en permanence ou pendant des temps très long à des hauteurs de flamme réduites.

Le gaz est à pleine flamme lorsque la puissance maximum de la chaudière est sollicitée lors d'un démarrage ou par grand froid.

5 - Pour arrêter le chauffage uniquement

Placez l'interrupteur (4) (fig. 1) en position « ☒ ». La chaudière produit alors uniquement de l'eau chaude.

6 - Pour arrêter complètement la chaudière

- Placez l'interrupteur électrique (4) (fig. 1) en position arrêt « ☒ ».

- Coupez l'arrivée du gaz en tournant vers la droite le robinet d'arrivée du gaz (14) (fig. 2).

Dispositif anti-thermosiphon (en été seulement)

Dans certains cas d'installation : la chaudière étant placée en sous-sol par exemple, avec la tuyauterie départ du chauffage à la verticale, il est possible qu'il se produise, après puisage d'eau chaude, un léger effet thermosiphon. On observe alors un léger réchauffement de la canalisation départ et éventuellement du premier radiateur. Ce phénomène peut parfois être désagréable.

Le départ chauffage de la chaudière a été équipé d'un robinet (16) (fig. 2) donnant, si c'était le cas, la possibilité de supprimer en fonctionnement « ÉTÉ » ce phénomène particulier.

Il suffit lorsque l'on bascule l'interrupteur sur la position « ÉTÉ » de fermer le robinet départ chauffage (16) (fig. 2). Ne pas oublier de le rouvrir lorsque l'on place l'interrupteur

teur sur la position «HIVER» en début de saison de chauffe.

7 - Utilisez un thermostat d'ambiance

Chaffoteaux et Maury vous recommande l'utilisation d'un thermostat d'ambiance qui vous permet :

- de simplifier la conduite de votre chaudière,
- d'améliorer votre confort,
- de réaliser d'importantes économies.

Des systèmes à horloge, très performants, offrent un confort d'utilisation supérieur en vous permettant de programmer plusieurs niveaux de températures intérieures suivant les plages horaires.

Il est préférable de ne pas placer de sources de chaleur (lampe) à proximité du thermostat d'ambiance.

La chaleur produite perturberait son bon fonctionnement.

8 - Entretenez régulièrement votre installation

L'entretien annuel de votre chaudière est obligatoire aux termes de la législation en vigueur. Faites effectuer son entretien une fois par an par un professionnel qualifié (vérification, réglage, nettoyage, remplacement de pièces d'usure normale et détartrage éventuel).


Pour toutes les opérations d'entretien de votre chaudière, des formules de contrats d'entretien annuels peuvent vous être proposées par des prestataires de services agréés Chaffoteaux et Maury. Consultez votre installateur ou nos services commerciaux.

La garantie du constructeur, qui couvre les défauts de fabrication, ne doit pas être confondue avec les opérations décrites ci-dessus.

Dans tous les cas préservez un emplacement accessible en laissant de part et d'autre un espace libre (de 10 cm minimum) pour permettre les opérations d'entretien.

9 - Vérifiez la pression dans le circuit de chauffage

Votre installation de chauffage ne peut fonctionner correctement que si la pression d'eau dans le circuit de chauffage est suffisante ; l'aiguille du manomètre (1) (fig.1) doit se situer entre 1 et 2,5 bar. Au-dessous de 1 bar, rétablissez la pression du circuit :

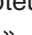
1. Placez l'interrupteur (4) (fig. 1) sur la position «».
2. Ouvrez le robinet de remplissage (19) (fig. 2) et le robinet d'isolement (20) (fig. 2),
3. Refermez impérativement les 2 robinets lorsque l'aiguille du manomètre (1) a atteint environ 1,5 bar,
4. Remplacez l'interrupteur (4) sur sa position initiale.

Si vous constatez trop fréquemment une pression insuffisante ou excessive, consultez votre installateur ou votre service après-vente.

Attention : après intervention, vérifiez la fermeture des robinets d'isolement du disconnecteur.

10 - Purgez votre installation

Une installation mal purgée peut devenir bruyante. Pour éviter ce phénomène, purgez votre installation :


1. Placez l'interrupteur (4) (fig. 1) en position «».
2. Dévissez légèrement les purgeurs situés au point haut de chaque radiateur. A l'apparition du premier filet d'eau à chaque purgeur, revissez-le (la purge se fait radiateur par radiateur).
3. Dévissez la vis de purge (10) ; à l'apparition du premier filet d'eau, revissez.
4. Ouvrez les robinets de remplissage (19) (fig. 2) et d'isolement (20) (fig. 2), lorsque l'aiguille du manomètre (1) a atteint 1,5 bar, refermez impérativement les 2 robinets pour isoler le disconnecteur.
5. Remplacez l'interrupteur électrique (4) (fig. 1) sur sa position initiale.

Pour purger complètement l'installation, il peut être nécessaire de

répéter ces opérations.

11. Nettoyage du filtre sanitaire

(incorporé dans la valve distributrice).

- Arrêter la chaudière, interrupteur (4) (fig. 1) sur la position «».
- Fermer le robinet d'arrêt d'eau froide (15) (fig. 2).
- Dévisser l'ensemble porte-filtre sanitaire (18) (fig. 2). Retirer et net-

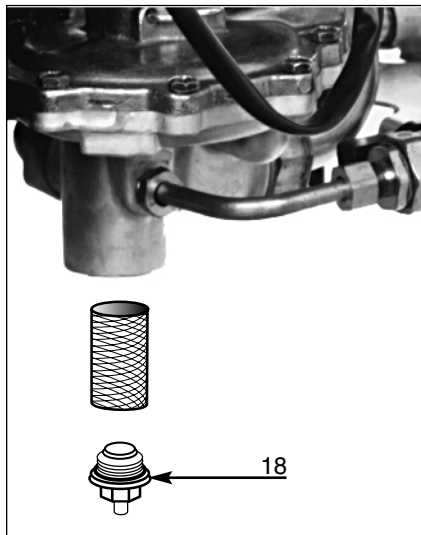


Fig. 3

toyer le filtre.

- Remonter ensuite l'ensemble en opérant de façon inverse.

12 - Evitez le gel

En hiver, en cas d'une absence de plusieurs jours, vos installations (circuit de chauffage et circuit sanitaire) risquent de geler.

Nous vous conseillons de consulter votre installateur ou votre service après-vente qui vous indiquera les mesures les plus adaptées à votre situation.

La vidange du circuit sanitaire de la chaudière peut être effectuée après avoir fermé le compteur d'eau :

- ouvrir les robinets d'eau chaude et d'eau froide,
- dévisser la vis (18) de vidange du circuit sanitaire.

Pour le remplissage, procéder aux opérations inverses.

Une bonne précaution est de faire mettre par un professionnel qualifié un produit antigel dans le circuit de

chauffage.

Une vérification périodique du niveau de protection apporté par ce produit antigel est une garantie supplémentaire.

Dans le cas où vos installations (chauffage et sanitaire - eau chaude et eau froide) se situent dans le volume chauffé (appartement par exemple) et si votre installation comporte un thermostat d'ambiance, vous pouvez faire tourner votre installation au ralenti en réglant le thermostat d'ambiance entre 5 et 10° C (position "hors gel").

S'il est nécessaire de faire vidanger vos installations, nous vous recommandons de faire effectuer cette opération par un professionnel qualifié

13 - Sécurité de débordement

Cette chaudière, de type B11BS, est équipée d'un dispositif interrompant l'arrivée du gaz au brûleur en cas de perturbations de l'évacuation des produits de la combustion.

S'il se produit une obstruction du conduit de cheminée, le système de sécurité de débordement détecte la sortie de produits de combustion par le coupe-tirage antirefouleur, provoque l'arrêt du brûleur et la mise en "position de veille" de la chaudière.

La chaudière reste en "position de veille" pendant 15 minutes puis redémarre automatiquement après cette interruption.

Contactez un spécialiste si les interruptions se répètent car il existe une probabilité de bouchage total ou partiel du conduit d'évacuation des produits de combustion.

14 - Changement de gaz

Les opérations à réaliser pour passer d'un gaz à l'autre sont indiquées dans la notice technique.

Les réglages et modifications indiqués ne doivent être réalisés que par un installateur qualifié.

15. Les solutions à d'éventuels incidents de fonctionnement

Incidents	Causes	Solutions
La chaudière ne se met pas en marche	Absence de gaz Absence d'électricité	Faites les vérifications qui s'imposent (arrivée de gaz, disjoncteur, fusibles).
	Présence d'air dans le circuit gaz	Peut survenir après un arrêt prolongé. Recommencez les opérations, voir § 2.
	Robinet anti-thermosiphon fermé	Ouvrir le robinet départ chauffage.
	Coupure par le thermostat d'ambiance	Réglez le thermostat d'ambiance.
	La pompe ne tourne pas	Débloquez la pompe.
Bruits dans l'installation de chauffage	Présence d'air ou pression insuffisante	Purgez l'installation de chauffage, voir § 10 ou rétablissez la pression, voir § 9.

Les cycles d'allumage du brûleur peuvent être rapprochés ; ce phénomène est normal en période de régulation.

Si toutefois ces solutions restaient sans résultat, faites appel à un professionnel qualifié.

CHAFFOTEAUX & MAURY

BP 64 - 78403 CHATOU CEDEX

Tél. : 01 34 80 59 00

Fax Services commerciaux : 01 34 80 59 28

Fax Services techniques : 01 34 80 57 07

<http://www.chaffoteaux-maury.com>